

Rabat, le :

24 DEC 2021

DECISION

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

-Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;

- Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 9497/D du 29 Novembre 2021 portant l'accord préalable pour l'organisation de l'Examen d'aptitude professionnelle au profit des Techniciens, relevant de l'ONSSA (agents statutaires) ;

-Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats des épreuves écrites de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Technicien 1^{er} Grade (Option : Santé Animale, hygiène alimentaire)

Décide

Article premier : La liste des candidats déclarés admis pour passer l'épreuve orale de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Technicien 1^{er} Grade, organisé le **11 Décembre 2021** est arrêtée comme suit :

NOM	PRENOM	Spécialité
EL ACHAOUI	Mohamed	HYGIENE ALIMENTAIRE
AL KASA	Mohamed	SANTE ANIMALE
BOUHIJA	Mohamed	SANTE ANIMALE


 POUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONSSA
 ET PAR DELEGATION
 LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
 Signé : Abdelfettah BENJELLOUN

